

Réf: Dossier 268606

Avis de constitution

SOCIETE « AL-OMRAN BTP »

Siège Abidjan Cocody Angré Chateau, Lot D379, Ilot
29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AL-OMRAN BTP »

Objet :

- Bâtiment et travaux publics
- Tous travaux de bâtiment
- Tous travaux de construction et de rénovation
- Conseils et conception des plans
- Prestations de services divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré Chateau, Lot D379, Ilot 29

Dirigeant(s) M ABOALELA ABDALLA SALEM MOHAMED

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12865 du 30/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°84150/GTCA/RC/2023 du 30/11/2023

